

PROCÈS VERBAL VENDREDI 09 JUIN 2023

Le 09 juin 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil à la mairie, sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN**, Maire.



Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mme Muriel PERRAS JUPIN, Mme Nathalie VREVEN PETIT, M. Jean-Luc PARIS, Mme Isabelle DEFRANCE, M. Jean-Paul DRÉVILLE, M. Michel DATIN, Mme Patricia FIGUEIREDO, M. Éric TORIO, M. Sylvain CHARBONNELLE, Mme Delphine STURARO, Mme Sophie CARRARA, M. Daniel ANTOINE, Mme Delphine DELAMOTTE, Mme Véronique DROBNJAK, Mme Josiane BRILLANT.

Absents excusés :

Mme Stéphanie HERBEZ (pouvoir à Mme Nathalie VREVEN PETIT)
M Éric FARDEL (pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN)
M. Marian BEAURAIN, Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS.

Secrétaire élue : Mme Isabelle DEFRANCE

Présents : 15 Votants : 17 Pouvoirs : 2 Quorum : 11

L'APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 MAI 2023 :

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

II.SÉNATORIALES : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS :

Délibération n°06056223045

Mme le Maire informe que à l'occasion de l'élection des sénateurs fixé le 24 septembre 2023, par arrêté préfectoral, les conseils municipaux de l'Oise se réunissent le 09 juin pour élire leurs délégués.

Le nombre de délégués titulaires et délégués suppléants est fixé pour Sacy le Grand à **5 titulaires et 3 suppléants.**

Une liste est proposée : **Bien vivre à Sacy le Grand** composée de

Titulaires :

Muriel PERRAS JUPIN

Jean Luc PARIS

Nathalie VREVEN PETIT

Jean Paul DRÉVILLE

Isabelle DEFRANCE

Suppléants :

Daniel ANTOINE

Delphine STURARO

Éric TORIO

Les élus procèdent au vote la liste Bien vivre à Sacy le Grand a été élu à 17 voix Pour. Le vote se finit à 19h27 (fin du procès-verbal d'élection).

III. TRAVAUX ÉCOLE :

Délibération n°06056223046

A la suite d'un signalement de sol abîmé à la cantine scolaire, **Mme Le Maire** avant toute action a fait procéder à un diagnostic amiante. La rénovation du sol implique l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Le coordonnateur de la mission stade de football accompagne la commune de Sacy le Grand sur le sujet et a demandé plusieurs devis à des entreprises habilitées.

Les devis sont en attente et l'opération pourrait être organisée très rapidement sur cet été.

Le choix est fait de rénover le sol de la cantine et de procéder également à la réfection de la classe voisine. Ainsi une partie de l'école sera réhabilitée.

Le coût n'est pas connu et devrait être aux alentours de 20 000 à 30 000 euros.

Mme Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de lancer les travaux dès connaissance des devis qui seront transmis pour information aux élus et de l'autoriser à signer tous les documents s'y afférant.

Les sommes seront prises sur la partie investissement de la commune.

Adopté à 17 voix Pour et 0 Contre.

Mme Delphine STURARO, conseillère municipale demande ou en sont les travaux d'isolation de l'école.

Mme le Maire répond que la commune a sollicité le syndicat d'électricité auquel elle adhère, **le SEZEO**.

La rénovation énergétique de l'école est positionnée en priorité des actions de la municipalité. Une pré étude a été réalisée. Un diagnostic suivra en novembre 2023 pour cibler les travaux à effectuer et lancer les demandes de subvention en lien et nécessaires, les coûts estimés étant trop élevés pour une prise en charge unique par les communes (les bureaux d'études sont par ailleurs débordés).

IV. INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :

FONDS DE CONCOURS : La demande de fonds de concours déposée auprès de la CCPOH a été validée pour la commune de Sacy le Grand pour un montant de **9 700 €**.

PERMIS DE CONSTRUIRE STADE DE FOOTBALL : Le permis de construire a été déposé concernant la phase 2 du stade de football pour la création de toilettes PMR, d'un local technique et des tribunes.

TRAVAUX STADE DE FOOTBALL : Trois artisans locaux ont été retenus pour y effectuer une partie des travaux.

ENQUÊTE PAIN : Une enquête en lien avec la boulangerie et l'achat de pain va être distribuée dans le Sacylien afin de connaître les pratiques des Sacyliennes et Sacyliens. L'objectif est de cibler éventuellement des administrés rencontrant une difficulté à s'approvisionner, dans le cadre des missions d'assistance de la mairie par le biais du CCAS.

FÊTE DE L'ÉCOLE : La fête de l'école aura lieu le vendredi 30 juin soir 18h00 à 22h00.

13 JUILLET : Retraite aux flambeaux dans les rues de la commune, suivie d'une soirée dansante animée par « Open sky radio » qui se tiendra sur la place de l'Église. Restauration proposée par l'Étang de pêche de Sacy.

29 JUILLET : M Sébastien VINCENT organise des marathons équestres sur le site des attelages de Sacy et dans la plaine. Un repas et soirée dansante seront proposés le samedi soir au musée du cheval.

25 JUIN : Festival des émergences organisé par la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte.

La séance est levée à 20H05